



CP 315.03 – Gestion des aéroports Cahier de revendications 2023-2024

1. Amélioration du pouvoir d'achat

- Prime de pouvoir d'achat de 750€ pour tous les travailleurs
- Instauration d'un revenu horaire minimum de 15€/h sauf disposition plus favorable existante au niveau de l'entreprise ;

2. Mobilité

- Introduction de frais de transport privé – domicile/lieu de travail
- Indemnité de télétravail

3. Travail faisable

- Congé de carrière
- Congé sectoriel payé à l'occasion du 8 mai
- Congé impérieux payés
- Semaine de quatre jours
- Droit à la déconnexion

4. Régime de chômage avec complément d'entreprise et emplois fin de carrière (RCC)

- Souscription maximale à l'ensemble des CCT cadres du CNT
- Introduction d'un régime de disponibilité pour tous les travailleurs statutaires appartenant à la PC 315.03 à partir de l'âge de 57 ans pour les travailleurs opérationnels et de 58 ans pour les travailleurs administratifs

5. Crédit-temps et emplois de fin de carrière

- Souscription maximale à l'ensemble des CCT cadres du CNT en matière de fin de carrière
- Indemnité complémentaire pour le crédits-temps fin de carrière 4/5

6. Fonds social et pénibilité

- Création d'un fonds de pénibilité pour des actions et mesures concrètes pour alléger la pénibilité des métiers du secteur (en lien avec le fonds social)

7. Formation

- Instauration d'un droit individuel à la formation à 5 jours par an et par travailleur
- Formation pendant les heures de travail
- Plan de formation pour toutes les entreprises du secteur